

**DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE L'ISLE-ADAM**

Envoyé en préfecture le 26/08/2021

Reçu en préfecture le 26/08/2021

Affiché le 26/08/2021

ID : 095-219504800-20210824-DEC202148-CC



MAIRIE DE PARMAIN 95620
TEL. 01 34 08 95 80 - FAX 01 34 08 95 88

DÉCISION DU MAIRE

N° 2021/48

**Signature du devis de réservation du spectacle et des animations –
Fête médiévale du 25 et 26 septembre 2021**

Le Maire de la Commune de PARMAIN,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2020/41 du 17 juillet 2020 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire et à son premier adjoint en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer un devis relatif aux animations en continue comprenant 10 à 15 personnes costumées, lors de la fête médiévale des 25 et 26 septembre 2021, rue des Maillets à Parmain,

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Equistoria, sise 16 résidence Les Longues Raies, 95330 DOMONT,

D É C I D E

ARTICLE 1 : La signature du devis joint avec l'association Equistoria, sise 16 résidence Les Longues Raies, 95330 DOMONT.

ARTICLE 2 : Le coût de cette animation s'élève à 6 500 euros TTC, et sera payé par mandat administratif à l'issue de la manifestation.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 4 : Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.télérecours.fr>).

Fait à PARMAIN, le 24 août 2021

Loïc TAILLANTER



Maire de PARMAIN



16 Résidence les longues raies
95330 DOMONT

Mairie de Parmain
Place Georges Clemenceau
95620 PARMAIN

Devis forfaitaire n°202105

Spectacle et animations dans le cadre de la fête Médiévale de Parmain.

Dates : 25 et 26 Septembre 2021

Campement : Animations continues sur la journée – 3 000.00€

Environ 10 à 15 personnes costumées

- **3 tentes médiévales, pilori, armes et pièces d'armures, rocher « Excalibur », déambulation dans la fête**

- **Ateliers :**
 - Initiation à l'escrime médiévale
 - Cuisine médiévale
 - Forge
 - Jeux anciens :
 - Jeu du fer à cheval
 - Jeu de l'oeuf
 - Jeu des palets picards
 - Jeu de la boule d'or
 - Jeu du trou madame
 - Jeu d'échecs géant



Animations : A intervalle régulier – 3 500.00€

Saynètes : bannissement d'un chevalier, adoubement d'un chevalier

Démonstrations combats,

Démonstration feu, avec cracheurs et jongleurs



Fauconnerie : 3 fauconniers, 7 oiseaux, 1 cavalier à cheval évoluant avec les oiseaux.

Les oiseaux ainsi que le matériel de fauconnerie sont exposés durant la journée. Les fauconniers sont présents pour répondre aux spectateurs et animent deux spectacles en vol commentés répartis au cours de la journée.

Par la compagnie « Animals & Co »

Montant total du devis : 6 500.00€

NB : Ces tarifs sont à titre indicatifs et peuvent être adaptés en fonction de la demande du client. Déplacement inclus

Conditions générales de vente annexées au devis

Objet

La Mairie de Parmain confie à l'association EquiStoria la réalisation d'une prestation dont la mise en œuvre est régie par les dispositions ci-dessous :

Dispositions générales

La prise en compte de la commande par le prestataire implique la signature par le client du devis ci-joint ainsi que la stricte application des conditions générales et financières indiquées dans le présent document.

La signature du devis constitue une commande ferme et définitive.

Toute éventuelle modification des demandes du client fera l'objet d'un nouveau devis, lequel annulera et remplacera celui-ci.

Conditions financières

Règlement du solde par mandat administratif, à l'issue du de la manifestation.

Pour un montant total de **6 500.00€**.

Autorisations diverses

Le client fera son affaire de toutes les autorisations nécessaires à l'exécution de la prestation qu'il aura obtenue auprès des Préfectures, Mairies, Commissariats etc. et les transmettra au prestataire. Sauf refus notifié par courrier, le client autorise le prestataire à le citer dans ses références et à utiliser dans ses documents de communication les éventuelles photographies réalisées lors de la prestation.

Communication

Le client fera son affaire de toute la communication visant à annoncer et indiquer l'événement. Il s'engage également à citer la compagnie EQUISTORIA dans ses programmes, affiches, et autres supports annonçant l'événement.

Clause d'annulation

A compter de J-15 et jusqu'à J-3, la prestation sera facturée à hauteur de 50% du devis.

A partir de J-2, la prestation sera due dans son intégralité, sauf en cas de conditions météorologiques défavorables (alerte orange pour avis de tempête). Cependant, la prestation reste due si l'équipe d'EquiStoria se trouve déjà sur place.

En cas d'annulation liée à la crise sanitaire, la prestation est reportée à l'année suivante, dans des conditions identiques à celles indiquées dans le présent contrat.

Manifestation : Fête médiévale de Parmain

Dates de la manifestation : 25 et 26 Septembre 2021.

Montant du devis : **6 500.00€**.

Votre interlocuteur privilégié sera Mlle Delphine FRIONS en sa qualité de Présidente d'EquiStoria.

Signature, précédée de « Bon pour accord »,
Date et cachet de la Mairie

Bon pour accord

